A VENDRE

BONNE VOITURE d'occasion

S'ADRESSER CHEZ M. ROUSSELET
Marchand de Beurre
42, Rue Saint-Germain, à Nanterre

PIANOS & INSTRUMENTS DE MUSIQUE

G. FROMONT
Accordeur de Pianos
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56
NANTERRE

A VENDRE D'OCCASION
Literie, Bouteilles, Balances, etc.
S'adresser :
7, ROUTE DE CHERBOURG
à Nanterre (Seine)

Mme SELLIER
Leçons de Piano pour jeunes enfants
PETIT COURS DE PIANO & DE SOLFÈGE
4, Boulevard National
NANTERRE
près l'Avenue de Paris
PRIX MODÉRÉS

Guerre à l'Anémie!
FER GAFFARD
(Foudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon
Dépôt : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Installation complète d'Appartements
MODERNE — **AMEUBLEMENT** — ANCIEN
SIÈGES Confortables — **L. PICHOT** — POSE de Rideaux
TENTURES FANTAISIE — **TAPISSIER-DÉCORATEUR** — TAPIS ET STORES
12, RUE HERVET
& 16, Avenue Ducis. — MALMAISON
RUEIL

COMPAGNIE L'UNION DES GAZ
Usine de Rueil

La Compagnie l'Union des Gaz informe les personnes habitant sur le parcours d'une canalisation desservie par son usine de Rueil, qu'elle se charge d'établir, **entièrement à ses frais**, des installations de gaz, branchement extérieur, compteur, tuyautage et appareils suivant modèles déposés à l'usine, aux conditions suivantes :

Installations de 1 à 3 becs ou 1 bec et un fourneau de cuisine, moyennant une location mensuelle de 1 fr. 25.

Installation de 1 à 5 becs ou 3 becs et un fourneau de cuisine, moyennant une location mensuelle de 1 fr. 50

L'abonné n'aura à sa charge que le gaz consommé, et l'entretien en bon état des installations fournies en location par la Compagnie.

VENTE DE COKE

L'hectolitre pris à l'usine | coke n° 0 : **1 fr. 60** l'het. | coke n° 2. **1 fr. 40**
— — | coke n° 1 : **1 fr. 50** — | grésillon **1 fr. 10**

Livraison à domicile à partir d'un hectolitre à Rueil et Nanterre, moyennant 0 fr. 10 en plus par hectolitre rendu à domicile ; à partir de 5 hectolitres pour Chatou, Croissy, Montesson et Bougival moyennant 0 fr. 20 en plus par hectolitre rendu à domicile.

Par 50 hectol. 0,05 l'hectol.; par 100 hectol. transport franco.

H. BLAMPAIN FILS
SCULPTEUR-ORNEMANISTE
15, Avenue Faidherbe, 15 — *BOIS-COLOMBES*
3, Avenue de la République, 3 — *NANTERRE*

AUJOURD'HUI & JOURS SUIVANTS

RUEIL — DANS LES IMMENSES LOCAUX SITUÉS — **RUEIL**
1, RUE DE MAUREPAS, 1

GRANDE MISE EN VENTE ORGANISÉE PAR LA TOURNÉE COMMERCIALE DITE

L'ENTREPOT DES TISSUS DU NORD

AUTORISÉE, PATENTE SPÉCIALE DU 30 JANVIER 1896

Cette Vente comprendra les MARCHANDISES de provenances diverses { 1e Série : *Provenant de Soldes et Comptes courants* ; 2e Série : *Provenant de Conditions et Opérations diverses traitées bien au-dessous des cours*

CONFIRMATION DU DROIT ABSOLU de vendre à l'amiable les marchandises des provenances énoncées ci-dessus Cour d'appel de Paris, Jugement du Tribunal de Commerce de Tours, Cour d'appel d'Amiens, Cour d'appel de Rennes, Tribunal de Commerce de Dunkerque, etc., etc., etc.

LES ARTICLES ANNONCÉS CI-DESSOUS NE DONNENT QU'UN FAIBLE APERÇU DES ARTICLES QUI SERONT MIS EN VENTE

TOILES, BLANCS & RIDEAUX	VALEUR	VENDU
Mouchoirs batiste d'Ecosse, ourlés double	0 75	0 20
Mouchoirs froufrou, batiste pur fils, ourlés à jour	0 75	0 45
Toile fil pour chemises, largeur 0m80	0 85	0 55
Toile fil pour draps, largeur 1m	1 25	0 85
Toile fil pour draps sans couture	3 »	1 45
Serviettes de table, magnifique linge damassé, la douzaine	12 »	6 90
Services de table, 12 couverts	22 »	13 75
Cretonne blanche renforcée, pour lingerie	0 45	0 25
Guipure fantaisie pour rideaux	0 40	0 10

LAINAGES & SOIRIES	VALEUR	VENDU
Flanelle de Reims, irrétrécissable	1 25	0 65
Taffetas soie, rayé, changeant	2 »	1 10
Tissus de Lyon, tramés soie, rayures satinées	2 50	1 25
Surrahs pure soie, toutes nuances	3 »	1 25
Broché pure soie, en noir seulement	5 »	2 95
Mérinos noir	1 95	1 25
Fantaisie pure laine	2 95	1 45
Cheviotte, largeur 130	4 »	2 45
Haute nouveauté anglaise et Roubaix	5 »	2 90

LINGERIE & BONNETERIE	VALEUR	VENDU
Bas noirs grand teint, garantis	2 »	0 95
Chaussettes coton écru, entièrement finies	0 95	0 45
Taies d'oreillers, chiffrées, belle qualité	1 95	0 75
Gilets flanelle irrétrécissable	2 45	1 45
Pantalons brodés	3 »	1 45
Chemises coton écru	2 »	1 25
Corsets très bonne qualité	6 »	2 95
Chemises hommes, parure toile, plastron incassable	6 »	2 95
Caleçons anglais pour hommes	3 50	1 95

AMEUBLEMENTS

Carrés dessous de lampes, lamés or	0 50	0 15
Lampas pour ameublements largeur 1m30	2 »	0 75
Tapis de table, 1m30, effilé	2 »	1 45
Nattes de Chine, devant de toilette	1 25	0 75
Nattes de Chine, 2m sur 1m40	4 »	1 95
Carpettes anglaises, 2m20 sur 1m80	10 »	4 90
Carpettes moquettes, petits points	16 »	9 90
Carpettes hautes laine, 2m sur 3m	60 »	39 75
Foyers, grande taille, belle moquette	4 »	1 95

ENTRÉE LIBRE | **TOUTES LES MARCHANDISES SONT MARQUÉES EN CHIFFRES CONNUS** | **ENTRÉE LIBRE**

Le stock considérable mis en vente est de première fraîcheur et de qualité supérieure. Ces marchandises, vendues à des PRIX FABULEUX DE BON MARCHÉ seront ÉCHANGÉES ou REMBOURSÉES dans le cas où elles ne répondraient pas à ce que nous annonçons.

Imp. Huby, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas, à Rueil.

PREMIERE ANNEE. — N° 23. — CINQ CENTIMES — DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 1896.

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDEPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISSANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : **36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE**

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. | *Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.*

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES ABONNEMENTS, RÉCLAMES & ANNONCES
Un an..... 3 »
Réclames 1re, 2e et 3e page..... 0.40
Annonces 4e page..... 0.20

Ligue Paris-Banlieue

L'EMPOISONNEMENT DE LA SEINE

A la dernière réunion de la Ligue Paris-Banlieue qui a eu lieu samedi dernier chez M. Garnier, 113, rue St-Lazare, la Commission a pris d'importantes résolutions ainsi que l'indique la lettre suivante adressée à tous les délégués.

7 Septembre 1896.

M. le Délégué.

La commission chargée d'étudier la question de l'empoisonnement de la Seine par les eaux d'égout vient de décider :

1° De demander aux délégués de présenter au Conseil Municipal de leur commune, et dont ils font partie une délibération pour protester contre le déversement en Seine des eaux d'égout ; pour signaler le dommage que ce déversement cause à la commune et aux habitants. (Le texte de cette délibération est laissée à l'appréciation des délégués et des Conseils Municipaux).

2° De demander aux délégués de faire circuler dans leur commune des listes de pétition et de recueillir le plus possible de signatures. Si le pétitionnement pouvait-être fait directement par les soins de la Municipalité, sous la formule même de la délibération du Conseil Municipal, il va de soi que ce serait préférable ; mais ceci est laissé au jugement des délégués et des Conseils Municipaux.

3° De demander aux délégués de faire établir un relevé approximatif du dommage causé à la commune et aux habitants. Les riverains peuvent donner des chiffres réels.

Ce travail, Monsieur le Délégué, doit pouvoir être fait en moins d'un mois, aussitôt qu'il sera terminé vous voudrez bien nous l'envoyer ; de même veuillez être assez bon de nous adresser la copie de la délibération que prendra certainement le conseil municipal de votre commune.— Immédiatement après nous organiserons une réunion générale des délégués des communes intéressées.

Pour les frais de notre campagne nous comptons sur le concours des communes et des habitants. Les subventions et souscriptions recueillies devront-être adressées au trésorier de la commission : M. Cordonnier à Bougival.

La Ligue fait faire pour le pétitionnement général dont il est parlé dans cette lettre des affiches et des listes spéciales ; vous les recevrez dans 2 ou 3 jours.

Salutations empressées

Le Secrétaire de la Ligue :
BENTIN

Le Secrétaire de la Commision :
HENNAPE

PROLONGEMENT DE L'AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE

Dimanche dernier, a eu lieu à la Mairie une réunion des cultivateurs.

Après avoir causé de la police à faire dans les champs, des renseignements leur ont été fournis sur le projet de prolongement de l'avenue de la Grande-Armée.

Bien des cultivateurs qn'on avait fait passer pour hostiles à ce projet ont été les premiers à promettre leur concours.

Beaucoup ont témoigné le désir de faire à ce sujet une réunion générale ; d'autres au contraire sont d'avis de se réunir par groupes avec un des membres de la commission pour recevoir les promesses de vente, sous peu une décision interviendra.

RAPPORT

de M. Lebouvier

Sur la question des Eaux et du Gaz

MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Dès que la Commission des Eaux et du Gaz que vous avez nommée le 11 juin 1896 fut officiellement constituée, elle se mit à l'ouvrage.

Son travail pouvait se diviser en trois grandes parties : 1° Eau de source, 2° Eaux de Seine, 3° Gaz.

Les circonstances voulurent que son attention se portat immédiatement sur l'eau de source.

Les réservoirs de la mairie étaient presque vides, l'eau de source arrivait en très petite quantité dans ces réservoirs, les grandes chaleurs approchaient et la commune de Nanterre étaient menacée de manquer d'eau de source sous quelques jours. Le danger était imminent, il fallait agir de suite.

Monsieur le Maire dut prendre un arrêté engageant les habitants à n'employer l'eau de source que pour l'alimentation et avec la plus grande économie possible, après les avoir informés de la pénurie d'eau de source qui pouvait manquer complétement d'un moment à l'autre

Le 18 juin, à 8 heures 1/2 du matin, eut lieu la première réunion de votre commission pour rechercher les moyens à employer pour remédier au manque d'eau.

L'eau de source n'arrivant plus en quantité suffisante aux réservoirs de la ville, il n'y avait que deux causes possibles, ou bien la source se tarissait et n'aurait plus son débit ordinaire, auquel cas il n'y aurait eu aucun remède, ou bien l'eau était aussi abondante que par le passé et alors elle se perdait en route, ou bien, la canalisation était obstruée ou détruite en partie. La première chose à faire était donc de visiter la source et de voir si le débit était assez fort pour assurer l'alimentation de la ville. L'attention de votre commission des eaux et du gaz se porta d'abord sur la conduite qui amène l'eau de la source au robinet des conduites de la ville. Elle constata une déperdition d'eau assez considérable dans cette conduite, mais elle ne put constater le débit de la source parce que la captation de la source ayant lieu sous terre, il était nécessaire de mettre cette partie à jour. Votre commission des eaux et gaz dût donc interrompre son examen ce jour-là et ordonner de faire les travaux nécessaires pour la mise à jour de la source.

Elle constata cependant ce jour même que la porte du boulevard Hérold est en très mauvais état, les enfants lancent des pierres et des saletés dans cette ouverture et il serait utile de prendre à cet égard des mesures que nous aurons l'honneur de vous proposer à la fin de ce rapport.

Après avoir donné les ordres nécessaires pour les travaux à exécuter, votre commission se sépara et prit la détermination de se réunir pour la seconde fois le lendemain 19 juin, à 7 heures du matin.

La source ayant été mise à jour, votre commission constata que l'eau s'était accumulée dans le radier sur une hauteur de 0. 85 environ et formait à cet endroit un réservoir, ce qui ne devrait normalement jamais se produire, il fallut vider ce réservoir.

Le robinet de départ ayant été enlevé, le niveau de l'eau ne baissa que de 0.08 en une heure, cette lenteur dans l'écoulement semblait indiquer que les conduits depuis la source jusqu'au robinet de départ étaient obstrués par des dépots et des végétations.

La distance qui sépare la source du robinet de départ du boulevard Hérold est de 75 mètres environ, la pente du boulevard Hérold, à cet endroit a eté mesurée au niveau d'eau par votre commission, la différence du niveau étant de 1.45, la pente est environ de 0.02 par mètre (exactement 0.0193) cette pente est suffisante pour l'écoulement des eaux. Pour constater l'état des conduites, votre commission décide de laisser écouler complètement l'eau accumulée dans le radier de la source ; d'enlever le premier tuyau à partir de la source et de le remplacer par un tuyau neuf en plomb, elle se sépare après avoir donné les ordres nécessaires pour l'exécution de ces travaux et fixé sa troisième réunion au 21 juin, à 10 heures du matin.

Dans cette réunion, votre commission constata que la source était assez abondante pour suffire à l'alimentation de la ville et que le premier tuyau de la conduite à partir de la source ayant été enlevé et remplacé par un neuf, toute l'eau de la source s'écoulait librement lorsque le robinet de départ des conduites de la ville était enlevé, mais dès que ce robinet était remis l'eau formait de nouveau réservoir dans le radier de la source. Il résulte de ce phénomène que les conduites de la ville depuis le robinet de départ jusqu'au réservoir de la mairie doivent être obstruées et votre commission ordonna de faire des fouilles en différents endroits pour constater l'état des conduires et découvrir dans quelle partie se trouvent les obstructions.

Une partie de tuyau de la conduite de la ville ayant été enlevée et remplacée par un tuyau de plomb (ce tuyau enlevé se trouve à la Mairie et vous pouvez en constater l'état) l'oxydation, les dépots sont tellement considérables que l'eau peut à peine passer.

Depuis que ces différents travaux ont été exécutés et en prenant la précaution de fermer les robinets de départs des réservoirs tous les soirs, le matin les réservoirs se trouvent pleins et peuvent assurer l'alimentation de la ville.

En même temps qu'elle s'occupait de la source Hérold, votre commission s'occupait de la source du Mont-Valérien.

Il a été fait anciennement une canalisation en partie effondrée et amenant l'eau d'une source dans un réservoir de 4 m. de large sur 20 m. de longueur et 3 m. 50 de profondeur (soit 250 m.c. environ) ; ce réservoir est plein d'une eau limpide (on en voit le fond), qui s'écoule actuellement par la partie supérieure et va se perdre dans une espèce de cave pleine d'ordures et se perd ensuite dans les terres enuironnantes. L'écoulement de ce réservoir devrait se faire par la partie inférieure, mais l'ouverture est obstruée.

Votre commission ayant analysé cette eau, pour vérifier si elle avait la même composition que celle de la source Hérold et si on pourrait les mélanger sans inconvénient, constata qu'elle était plus chargée en calcaire que celle de la source Hérold, qu'on pourrait cependant abaisser un peu son degré calcaire par une canalisation bien comprise et qu'en tous cas elle permettraittde fournir de l'eau de source à des quartiers de Nanterre qui en sont encore dépourvus, par une canalisation particulière si l'abaissement de son degré calcaire n'était pas suffisant pour la mélanger avec celle de la source Hérold.

Dans tous ses travaux de recherche votre commission a été très gênée par le manque absolu de plans ; j'ai donc l'honneur de vous proposer, Messieurs les conseillers municipaux, l'adoption des résolutions suivantes :

1° La Municipalité de Nanterre est invitée à faire constater dès maintenant, sur un plan de la ville affecté à cet usage les endroit soù passent les conduites d'eau de source et à faire mettre ce plan au courant au fur et à mesure des travaux exécutés.

(*à suivre*).

On nous prie d'insérer sous la responsabilité de son auteur :

M. Hébert est-il l'auteur des articles purus sans signature dans la Gazette de Neuilly, sous la rubrique Nanterre, depuis les élections.

Nous espérons qu'il voudra bien répondre par oui ou par non.

NOUVELLES LOCALES

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal se réunira en séance publique jeudi prochain 17, à 9 h. du soir.

Nécrologie. — Dimanche, dans l'après-midi avaient lieu les obsèques d'un brave homme bien connu du pays. M. Marchand, tambour de ville.

On a beaucoup remarqué que la fanfare n'a pu rendre les derniers devoirs à cet homme, qui vieux musicien de régiment avait toujours prêté son concours dévoué et qui même avait manifesté le désir qu'elle vienne jouer à son enterrement.

Il existe dans cette société bien peu d'esprit de camaraderie et c'est à regretter.

Médaille d'honneur.— Nous sommes heureux d'apprendre que M. Vincent Coudray, jardinier chez Mme Silvy, a eu à l'occasion du 14 juillet une médaille d'honneur agricole, pour longs services.

Pompiers.— Mercredi, dans la soirée, les pompiers en tenue de feu, sous la conduite de leur officier ont passé une revue partielle des bouches d'eau de la commune, pour les faire manœuvrer et reconnaître leur bon fonctionnement.

On a acquis, la certitude qu'il n'y a pas de danger, qu'en cas de sinistre, nos pompes ne soient pas alimentées immédiatement, car les bouches ont été reconnues en bon état.

A la fin de l'inspection M. Rotty doit adresser un rapport à l'administration communale pour demander certaines modifications et la création de nouvelles bouches qui font complètement défaut dans les quartiers neufs où elles sont indispensables.

La Fraternelle. — Dans sa séance mensuelle du 9 courant, la Fraternelle a décidé d'organiser une matinée au profit des pauvres de notre commune, pour le dimanche 18 octobre prochain, en la la salle des fêtes de la mairie.

Le même soir une sauterie aura lieu dans les salons de M. Tragin, 87, rue St-Germain.

Nous souhaitons bonne chance à cette vaillante société qui saura, nous en sommes certains organiser un programme des plus attrayants.

Cirque Montier-Loyal. — Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, les exercices faits par les artistes de cette troupe ont été très réussis.

Nous avons assisté à leur représentation de dimanche et de jeudi et avons été absolument charmé de leurs brio et de leur hardiesse, il est regrettable que le mauvais temps ait fait peur aux amateurs de spectacles émouvants.

Le travail des deux chinois est vraiment très joli; la rectitude des mouvements identiques est absolument parfaite.

Les chiens danseurs ont énormement amusés le public.

En somme, excellente troupe qui mérite vraiment les bravos qui ne lui ont pas été ménagés.

Vol de Bicyclette.— M. Baron, fabricant et loueur de bicyclettes, rue du Chemin de fer, a encore été victime d'un vol de machine.

Cette fois, le voleur est connu, car, son signalement correspond exactement à celui d'un individu qui a commis le même genre d'escroquerie au détriment d'un loueur de St-Germain, et un mandat d'arrêt est lancé contre lui.

Vol.— Des malfaiteurs se sont introduits chez M. Thoré, champignonniste, 25, route de Paris, ils ont enlevé pour la valeur de 50 fr. de blanc de champignons.

Accident. — Le tramway à pris une voiture de maraîcher en écharpe au passage du vieux chemin de Paris.

Les brancards furent brisés, le cheval s'abattit sur la voie et eut les jambes broyées.

La voiture appartenait à un maraîcher de Montesson M. J. Constantin et le conducteur s'appelait Célestin Lefoll.

La responsabilité de cet accident est due à la négligence du maraîcher qui n'a fait aucune attention aux appels de la trompe du mécanicien.

Avis.— Industriel très connu à Nanterre désire trouver un commanditaire disposant de 5000 fr., pour agrandir son industrie, affaire sûre, extrêmement sérieuse, s'adresser pour tous renseignements *au bureau du Journal*.

FÊTE D'AUTOMNE

Il se passe à propos de cette fête des faits qu'il est impossible de passer sous silence.

Nous aimons les choses claires.

Nous n'appuyerons pas sur le retard apporté à convoquer le comité par M. le Président du comité de l'année dernière qui a compromis de cette façon le succès de cette fête qui pourtant avait produit de beaux résultats et qu'il était utile de ne pas laisser tomber, cependant le recul nécessaire de la date de la fête a été cause de bien des ennuis.

Le comité, tiraillé de tous les côtés a eu bien de la peine à se constituer définitivement et pour assurer la réussite de la fête, il a cru devoir s'assurer le concours de la municipalité.

Celle-ci a bien voulu accepter de le patronner dans une réunion qui a eu lieu à la mairie, et à laquelle assistaient les membres du comité d'organisation de la fête et la commission municipale des fêtes.

Il a été décidé à cette réunion, d'un commun accord, que la Commission des fêtes, mettrait sur les affiches, les noms de ses membres, ainsi que ceux des membres du comité d'organisation.

Le comité et la commission ont demandé à l'administration de bien vouloir y figurer aussi.

Dans ces conditions il n'a pas été question d'un président d'honneur, et en effet, une munipalité ne pouvait être mise sous le patronage d'aucune individualité.

Dès lors, l'affiche a été imprimée sur ces données.

M. Lévêque, président, et M. de Courcy, trésorier adjoint, ont cru devoir, là dessus donner leur démission.

Voici la lettre que M. Lévêque a adressé au vice-président et qu'il nous prie de bien vouloir insérer.

Mon cher Vice-Président.

Dans la réunion tenue à la mairie dans le cabinet de M. le Maire, le 7 semptembre, un projet d'affiche avait été soumis et adopté, en son entier, par la Commission des fêtes Municipales et le Comité de la fête d'automne.

La Commission Municipale des fêtes ayant jugé pouvoir changer le texte adopté sans en référer au Comité de la fête, je me vois à mon grand regret, obligé de remettre en vos mains les fonctions de Président.

Je prie en conséquence le Comité de bien vouloir accepter ma démission.

Bien à vous.

F. LÉVÊQUE.

Nous lisons d'autre part dans la Gazette, qu'un grand nombre de personnes du quartier de la Gare qui avaient promis des lots pour la tombola au profit de la Crèche s'abstiendront de le faire.

Sans commentaires n'est-ce pas?

Cette espèce de pression que l'on veut faire n'empêchera pas heureusement la fête de réussir, car les lots sont aussi nombreux et aussi beaux que les années précédentes, et beaucoup de personnes, sensées, mettent l'idée de bienfaisance qui plane au-dessus de cette fête, à l'écart de toutes idées de personnalités.

Et elles ont raison.

Nous n'aimons pas à faire de polémique dans le journal, mais nous tenons à renseigner le public sur tout ce qui se passe en bien et en mal, aussi insérerons nous toujours ce qui peut intéresser nos nombreux lecteurs.

VILLE DE NANTERRE

FÊTE D'AUTOMNE

BOULEVARD DE LA SEINE

organisée par Souscription publique, avec le concours de la Municipalité, les Sapeurs-Pompiers, la Fanfare municipale, la Fraternelle, la Nanterrienne et la Société des Sauveteurs.

Les Dimanches 20 et 27 Sep^bre^ et 11 Octobre

GRANDE TOMBOLA

au Profit de la Crèche

Prix du billet : **0.25**; les lots seront exposés chez M. Cauchois, 82, rue du Chemin-du-Fer

SAMEDI 19, A 9 HEURES DU SOIR

Ouverture de la Fête par des Bombes

Dimanche 20 septembre, à 2 heures

JOUTE A LA LANCE

POUR LES JEUNES GENS DE LA LOCALITÉ

4 prix seront décernés aux vainqueurs

à 3 heures

JOUTE D'AMATEURS

3 prix seront décernés aux vainqueurs

Les inscriptions seront reçus à partir du dimanche 13 septembre, chez M. Lanchantin, 2, boulevard Thiers.

Les jouteurs partiront en tenue de la Mairie avec leurs lances, précédés de la fanfare municipale et des sociétés de la ville. Pendant les joutes la fanfare sous la direction de M. Cérède, exécutera divers morceaux de son répertoire.

Une enceinte sera réservée : Entrée **0.25**

Dimanche 27 à 1 heure, sur la place du Marché

COURSES A PIED

pour les amateurs de la Ville

3 prix seront décernés aux vainqueurs

à 2 heures

COURSES EN SAC

pour les jeunes gens du Pays, des prix seront décernés

Les inscriptions seront reçus chez M. Lanchantin

à 4 heures

COURSES DE BICYCLETTES

Pour les cyclistes de la localité

Prix **20, 15, 10 et 5** fr.

Itinéraire : avenue Henri-Martin, rue Béranger, avenue de la Gare et avenue de la République

Les engagements seront reçus chez M. Lanchantin

à 5 heures, au centre de la Fête

MAT DE COCAGNE

Jeudi 31

REPRÉSENTATION THÉATRALE

au bénéfice de la Crèche

Une affiche ultérieure indiquera le programme

Dimanche 4 octobre, sur la place du Marché

FESTIVAL DE POMPES A INCENDIE

à 9 heures 1/2

Réception des Membres du Jury par la Municipalité

à midi

Stratégie par MM. les Off. et sous-Off.

à midi 1/2

Réunion des Sociétés, avenue de la Gare

à 1 heure

DÉFILÉ

pour se rendre place du Marché, obligatoire pour toutes les sociétés prenant part au festival.

à 1 heure 1/2

MANEUVRES D'ATTAQUES

à 3 heures, dans le square de la Gare

Grande Fête de Bienfaisance

Avec le concours des Sociétés locales et de la Société musicale « La Renaissante de Chatou » sous la direction de M. A. Louis.

à 6 heures, sous la tente du bal

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Banquet par souscription publique offert au Jury

à 9 heures

FEU D'ARTIFICE

sur la Seine, en face le boulevard

Grande fête populaire

à l'occasion de la Visite du Tsar en France

Une affiche ultérieure indiquera le programme

Dimanche 11, à 2 heures, à la Mairie

TIRAGE DE LA TOMBOLA

Les lots non réclamés dans le délai de 3 mois seront acquis à l'Œuvre.

Pendant la durée de la fête : Brillantes Illuminations, Grand Bal, Attractions de toutes sortes.

Les jeux de hasard, les plumes de paons et objets analogues sont formellement interdits.

Le Maire, A. Hennapé.
Les Adjoints, Rotty et Nézot Laurent.
La Commission Municipale des F^tes^ : Le Président, Cassier; le rapporteur, Roy; les membres, Beaudé, Blocqueaux, Caroni, Doublet, Leclerc.
Le Comité d'organisation de la Fête : le vice-président, A. Bailly; le secrétaire-général, Gillet; le trésorier, Bouy; le commissaire-général, Lanchantin.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Marguerite Waeckerlé, rue de l'Eglise, 27; Suzanne Foulon, rue du Quignon, 16; Gaston Bouvresse, avenue de la République, 75; Basdevant Louis, aux Canibouts; Guillot, Paul, 6, Place du Martray; Letèvre, Georges, 10, route de Charles X; Garçon Rémy, 11, boulevard du Couchant; Gautier Henry, 2, rue Th.-Lemaître; Ballet, Henriette, 8, rue Gambetta.

Publications. — M. Chandon à Nanterre, et Mlle Pais, à Bagneux (Seine).

Mariages. — M. Raffetin et Mlle Henry. M. Demery et Mlle Phélizon.

Décès. — Enfant Henriette Plainchamp, 1 an, rue St-Germain, 50. M. Marius, 43 ans, avenue de la République, 75, Mme Joulin, 44, ans, rue du Bois, 22, M. Cheymol, 36, ans, rue de la Croix, 37.

PLACEMENTS GRATUITS

DEMANDES

BUREAU DES PLACEMENTS

Père de famille, 31 ans, très honorable, connait l'anglais et diverses autres langues, fait les traductions; demande emploi quel qu'il soit, très pressé.

Place de garçon de magasin ou d'écriture pour personne de 31 ans.

Ancien employé d'enregistrement, bonnes référenees, demande emploi quelconque.

Ancien clerc de Notaire, demande emploi.

Ouvrier, ayant travaillé dans la plomberie et au service des eaux, demande emploi.

Ouvrier maçon, demande place de concierge.

pour tous Renseignements

S'adresser à la Mairie de Nanterre

OFFRES

On demande un REPRÉSENTANT connaissant bien la clientèle pour un propriétaire de vignobles désirant vendre son vin directement.

On demande également un représentant pour le champagne et vins mousseux.

Le Chirurgien-Dentiste

J. BERCUT

de la Faculté de Médecine de Paris
Professeur à l'Ecole Dentaire

a l'honneur d'informer le public et sa clientèle qu'il recevra régulièrement à

NANTERRE

Tous les Jeudis de 1 h. à 6 h.

82, Rue du Chemin-de-Fer

au 1er étage

(en face la gare)

PRIX MODÉRÉS

VARIÉTÉ

Le Voleur et le Gendarme à bicyclette

Le Gendarme (*monté sur sa bicyclette, il pédale avec rage à la poursuite d'un voleur qui à bicyclette lui-même, s'enfuit sur la route; les deux bicyclistes sont près l'un de l'autre; l'acharnement redouble des deux parts*). — Je crois que je te tiens ! (*Dans un emballement suprême, il fait « du quarante « et va toucher presque l'adversaire.*)

Le Voleur, *pédalant, courbé sur sa machine.* —Pas encore !

Le Gendarme. — On va voir...

Le Voleur. — Vois ! (*Un coup de pédale d'une vigueur inouïe le pousse à dix mètres du gendarme.*)

Le Gendarme. — Le b... m'échappe ! (*Il perd du terrain.*)

Le Voleur. — Ah ! Ah !

Le Gendarme, *haletant.* — Tu dois développer plus que moi... sans ça je te rattraperais...

Le Voleur, *laconique.* — Peut-être.

Le Gendarme. — Sur... Qu'est-ce que tu développes?

Le Voleur. — Cinq quatre-vingt.

Le Gendarme. — Moi, cinq à peine.... Tu n'as pas de mérite. (*Il perd du terratn de plus en plus.*)

Le Voleur. — Tu as tort de parler à bicyclette. Mauvais.

Le Gendarme. — Ah ! si je développais cinq quatre-vingt comme toi... tu n'en ménerais pas large... (*Apercevant le voleur qui ralentit brusquement.*) Qu'est-ce qui t'arrive ?... (*Il se hâte.*)

Le Voleur. — Flambé ! Mon pneu vient de crever... (*Il est forcé de s'arrêter.*)

Le Gendarme. — Tu es pris, mon vieux. (*Il lui met la main au collet.*)

Le Voleur, *digne.* — On n'appelle pas cela prendre quelqu'un Si mon pneu ne s'était pas crevé, tu ne m'aurais jamais attrapé. (*Avec un certain mépris.*) Moi, je rougirais d'arrêter quelqu'un dans ces conditions-là. (Ce n'est pas chic).

Le Gendarme, *touché dans son amour-propre de bicycliste.* — Tu as raison. Je vais t'aider à regonfler ton pneu et on recommencera. La loyauté avant tout.

Le Voleur, *ému.* — Vous avez vraiement une âme de bicycliste !... (*Il lui serre la main. Puis le gendarme et le voleur, tout en causant recors, réparent la machine. Après quoi, la course continue loyalement.*)

Alfred CAPUS

Figaro, 31 Août

Causerie Agricole

La céréale vient à peine de disparaître du sol qu'elle couvrait que le cultivateur doit déjà songer à le préparer à recevoir la prochaine récolte.

Le déchaumage est la première façon à donner à la terre après la moisson. Cette opération consiste à déraciner les chicots de tiges de céréales laissés sur le sol après le passage de la moissonneuse ou de la faux, Son but est de favoriser la germination des graines mures, des mauvaises gerbes qui ont végété dans les emblavures : Les plantes qui en naîtront seront aisément détruites, et le sol aurait ainsi subi un nettoyage d'un grand profit pour la prochaine récolte.

L'opération de déchaumage est en fait un labour, mais un labour très superficiel qui s'effectue à l'aide de sarcificateurs, de charrues multiples, d'extirpateurs et de tous instruments pouvant permettre d'en régler la profondeur.

Il est très important, en effet, de n'entamer la surface du champ que sur une épaisseur de six ou sept centimètres au plus pour mettre dans les meilleures conditions de germination les graines des plantes adventices venues à maturité dans la récolte et tombées sur le sol.

En procédant autrement on aboutirait à un résultat inverse de celui que l'on cherche. Un labour ordinaire de 12 à 15 centimètres de profondeur permettrait bien la destruction des mauvaises herbes qui couvrent la surface du sol; mais les graines, enfouies trop profondément, au lieu de germer se conserveraient. Les façons données à la terre par la suite les placeraient dans des conditions favorables à leur développement.

Les récoltes suivantes seraient dès lors à nouveau infestées par une végétation parasitaire, ne pouvant être détruite que par des binages et des sarclages répétés dont la main-d'œuvre viendra incontestablement grossir le chiffre des dépenses.

Il importe donc, au double point de vue pratique et économique, de ne donner au sol qu'un labour léger qui facilitera la végétation des plantes adventices. Celles-ci seront ensuites déchaussées par un vigoureux coup de herse ou d'extirpateur, et exposées ainsi à l'action dessséchante du soleil et de l'air. Leur destruction est assurée.

Il y a un grand avantage à effectuer l'opération du déchaumage aussitôt après la moisson et de ne pas donner à la terre le temps de se durcir sous l'action de la chaleur solaire et des vents desséchants. Il faut profiter de ce que le sol, récemment ombragé, est encore frais et souple. On réduira ainsi les efforts de traction des animaux sur l'instrument de labour, et, d'un autre côté, sous l'influence de cette fraîcheur, les graines de plantes adventices germeront mieux et plus rapidement.

On sait en effet que l'ameublissement du sol et son aération par les façons culturales ont comme conséquence directe le maintien de l'humidité sous-jacente. En outre la terre devient d'un accès facile à la pénétration des eaux pluviales, et elle peut ainsi faire des réserves d'eau pour les récoltes suivantes.

Mais le rôle utile du labour de déchaumage ne se borne pas à ces seules considérations.

Il ne se passe pas une année que l'on n'ait à déplorer les dégats causés aux emblavures par les larves d'insectes : cicédomie, taupins, chlorops, etc., qui hivernent dans la terre, ou les ravages des parasites végétaux : piétin et autres, dont les germes, tombés sur le sol, sont transportés plus tard sur la céréale par le vent ou les insectes.

Le passage de la charrue, du sarcificateur ou de l'extirpateur gêne considérablement l'évolution régulière de ces larves et de ces germes. En les ramenant à la surface du sol, il les place dans des alternances brusques de température absolument défavorables qui, finalement, détruisent leur vitalité.

Mais à côté de tous ces précieux avantages, le labour de déchaumage présente un inconvénient auquel heureseument il est possible de remédier dans une large mesure.

Rappelons qu'il existe dans le sol des ferments dont le principal rôle est de transformer l'azote des matières organiques en azote nitrique et d'en permettre, sous forme de nitrates, l'absorption directe par la plante.

Les façons culturales qui aèrent le sol et facilitent sa pénétration par les eaux météoriques, augmentent considérablement l'activité des fervents de la nitrification, et déterminent de ce fait une production élevée de nitrates.

Cette action serait incontestablement très avantageuses si les nitrates formés restaient dans le sol, en attendant la future récolte. Mais il en est pas ainsi.

On sait aujourd'hui, d'une façon indeniable, que les nitrates contenus dans un sol dépourvu de végétation sont entraînés en pure perte dans le sous-sol par les eaux de pluie ou les eaux de drainage.

Or, précisément, après le déchaumage, vient la période des pluies d'automne dont le premier effet est de dissoudre les nitrates; il y a de ce fait une déperdition considérable d'azote qu'il importe d'atténuer dans la mesure du possible

Il suffit pour cela de remettre le sol en végétation. M. Deherain, le savant professeur de l'école de Grignon, a prouvé en effet que les racines des végétaux ont la propriété de retenir les nitrates et de les emmagasiner dans leurs tissus pour les utiliser ensuite.

Dès lors, il n'y a qu'à semer une plante à la végétation rapide qui s'emparera des nitrates et rendra au sol, au moment où sera enfouie comme engrais vert, tout azote qui, sans elle, aurait été perdu.

Dans d'autres cas, elle sera utilisée comme récolte fourragère supplémentaire et constituera un appoint fort précieux pour l'alimentation du bétail pendant la mauvaise saison,

Tel est l'avantage des cultures dérobées.

L'Imprimeur-Gérant : E. HUBY.

Etude Me DUMESNIL, notaire à Rueil près Paris (S-et-O).

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Même sur une seule enchère

En l'étude et par le ministère de Me DUMESNIL notaire à Rueil

Le Jeudi 24 Septembre 1896

à 2 heures de relevée

D'UNE

Maison Bourgeoise

Sise à Rueil (Avenue de Nanterre, 17)

Contenance **427** mètres

Entrée en jouissance de suite

Mise à prix : 3.000 francs

S'adresser pour Visiter sur les lieux et pour tous renseignements à Me DUMESNIL, notaire à Rueil.

CAFÉ DE PARIS

8, Avenue de Paris, 8

RUEIL (S.-et-O.)

Mon HERBER

Cour, Écuries et Remise

Vins, Café et Liqueurs, Billard

Restaurant, Hotel-Meublé

PRIX MODÉRÉS

L'ANNUAIRE-GUIDE

Administratif
Historique, Iudustriel et Commercial
de la
VILLE DE RUEIL
PAR
Edmond HUBY
Imprimeur

22, rue de Maurepas, à Rueil

PRIX : **1 Franc**

EN VENTE :

Chez M. HUBY, imprimeur, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre.

Cet ouvrage comprend :

Calendrier pour 1896, adresses des sénateurs et députés de Seine-et-Oise, conseil général et conseil d'arrondissement, administration départementale, administration communale, service postal, renseignements militaires, sociétés de Rueil, horaire des trains du chemin-de-fer de l'Ouest et du tramway à vapeur, moyens de transports, histoire de Rueil, listes des habitants par rues et numéros de maisons, par ordre alphabétique et par professions.

FEUILLETON

(1)

Les Récits comiques

LA MORSURE

par

Philippe TONNELLI

I

Pan !...

— Ça, c'est un soufflet! s'écria Octavie en interrompant son morceau d'étude sur le piano.

— Pour sûr, c'en est un !... et robuste! ajouta vivement sa mère, Mme Picaud, qui tournait les feuillets de la méthode.

— Allons voir, maman, fit la jeune fille en se levant précipitamment de son tabouret.

— Oui, oui, allons dans le jardin, c'est là que...

Mais à peine franchissaient-elles le seuil que M. Picaud entra, la joue en feu.

— Comment, c'est toi qui as reçu?... s'exclama sa femme en levant les bras en l'air.

M. Picaud resta interdit devant les deux femmes, mais il se mit aussitôt à bondir.

— Ah! le lâche!... Je vais aller le rejoindre... attends... attends...

Madame Picaud et sa fille, effrayées, le retenant :

— Ne sors pas, ne sors pas!... qu'est-ce que c'est?... mon Dieu!...

Mais Picaud faisant des efforts pour sortir :

— Laissez-moi, laissez-moi aller le châtier, ce brigand! laissez-moi, je veux lui tordre le cou, l'anéantir.

— Célestin... non, non, reste... fit sa femme suppliante et tout émue, en le retenant fortement par le bras.

— Papa, n'y vas pas... papa, papa...

— Temez, je reste... je reste pour ne pas vous effrayer davantage, mais il me paiera cette injure... Ah! le bandit!

Et Picaud s'assit sur le canapé comme étouffé par la colère.

— Mais qui a pu, dis-moi Célestin, qui a pu te frapper ainsi, toi si bon?

— Ne m'en parle pas, je ne puis en revenir. Tiens, regarde!...

— Oh! je vois bien, tu as reçu un soufflet, ta joue est rouge comme une tomate.

— Est-ce possible d'avoir été traité de la sorte, moi, qui ai toujours été... bien accueilli partout.

— Accueilli?... ah! oui, mais comment, explique-toi, Célestin...

Ce dernier reprit vivement :

— Je veux dire que... mais voilà la chose, mes enfants. Il vient de m'arriver ce qui arrive quelquefois à toute personne qui... a l'esprit calme et... l'humeur débonnaire. J'étais donc sur la porte du jardin, fumant ma pipe, tu sais ma grosse pipe, tranquille et quiet comme vous me connaissez; je regardais en l'air... la fumée de ma pipe, la grosse — la cause peut-être de... mon attentat... J'avais l'air souriant, les mains dans les poches... sans idée de mal faire, content de moi puisque j'avais les mains dans les poches...

— Mais achève donc, interrompit sa femme anxieuse.

— Mon Dieu! fais vite, papa, ajouta Octave en joignant les mains.

— Oui, j'achève. Un homme, un vulgaire passant, non, pas vulgaire... assez bien mis, enfin, un passant, quoi! qui passe devant moi, regarde ma pipe et semble me narguer.

— Te narguer? parce que tu fumais ta pipe?

— La grosse! ma chère, la grosse, la bamboula, celle qui m'a été offerte par la reine Kokorikette, la sauvage, que tu as vue... tu sais, la photographie...

— Mais je ne sais pas pourquoi, un soufflet...

— Tu sais, Caroline, il ne faut pas effaroucher les gens... ma pipe a pu peut-être... que sais-je, moi. Enfin ce malotru regarde ma pipe, me regarde, me toise avec un air de profond mépris.

— Profond mépris! L'impertinent! interrompit Mme Picaud.

— Oui, avec un air qui me chiffonna. Je ne pus m'empêcher de lui dire, mais doucement, sans colère : « Qu'est-ce qu'il me veut, ce mulle-là? »

— Tu as été trop loin, Célestin.

— Tu sais, je suis vif, et n'ai pas froid aux yeux. Tu me connais. Oui, je l'appelai mulle et je maintiens encore le mot. Mais au même instant, je recevais ce que vous avez entendu, sans doute.

— Oh! oui, nous avons entendu, papa. Mon Dieu! comme il a dû te faire mal.

— Pas le moins du monde, mais c'est embêtant.

— Et que vas-tu faire à présent? dit Mme Picaud en croisant les bras et en fixant son mari.

(A suivre).

(1) Reproduction autorisée uniquement dans les journaux ayant un traité avec la *Société des Gens de*

NOUVELLE A LA MAIN

On parle beaucoup, en ce moment, des épidémies que sont susceptibles de provoquer les immondices qu'on déverse dans les fleuves.

Voyez-vous, dit notre confrère Z., il serait nécessaire d'opérer un chassé croisé entre Paris et Londres.

? ? ?

Mais oui, il faut que l'on *Tamise* la Seine et que l'on rende *Saine* la Tamise.